

Deux Français devant la justice pour exploitation présumée de casinos en ligne illégaux



Vincent Reynaert

Publié le 9 octobre 2025 . Lecture estimée : 3 min

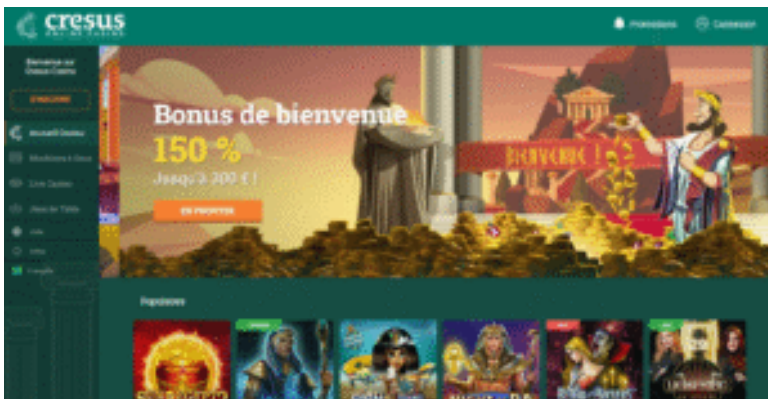


Le Parisien révèle ce jour la présentation devant la justice de deux ressortissants français soupçonnés d'avoir dirigé plusieurs plateformes de casinos en ligne visant les joueurs de l'Hexagone.

Selon nos informations, l'un d'eux serait lié au site Cresus Casino, déjà dans le viseur de l'Autorité nationale des jeux (ANJ). Ce dossier marque une étape inédite dans la lutte contre les opérateurs illégaux en France.

Les deux mis en cause auraient administré des sites de casinos en ligne accessibles aux internautes français, en contournant les blocages ordonnés par l'ANJ. Cette dernière avait déjà, en juin 2024, imposé la coupure de nombreux domaines dont celui de cresuscasino.fr, estimant que la plateforme, enregistrée à Curaçao, opérait sans autorisation légale sur le territoire national. Malgré ces mesures, le site avait poursuivi ses activités via de nouveaux noms de domaine, revendiquant jusqu'à deux millions de visiteurs français avant de fermer définitivement ses portes en 2025.

Comme indiqué par [l'article du Parisien](#), ces deux français géraient depuis Chypre des équipes basées en France et chargées de recruter des joueurs de l'Hexagone. Au moins quatre autres personnes basées en France auraient été également interpellées.



Avec 2 millions de joueurs revendiqués, Cresus Casino était l'un des leaders du marché non-régulé des casinos en ligne en France.

La législation française est pourtant claire : seuls les opérateurs agréés par l'ANJ peuvent proposer des jeux d'argent en ligne, et les casinos virtuels y sont strictement interdits. Jusqu'à présent, les actions se concentraient donc sur le blocage

technique (l'ANJ annonce avoir procédé au blocage de 1 300 URLs en 2024) et les campagnes de sensibilisation auprès des joueurs. La comparution des deux suspects devant la justice marque dès lors un tournant concret, illustrant la volonté croissante des autorités de poursuivre pénalement les responsables des offres illégales ciblant particulièrement les joueurs français.

Du point de vue du secteur, cette affaire envoie un signal fort à l'écosystème du gambling en ligne. En ciblant non plus seulement les plateformes, mais les individus qui les administrent, les pouvoirs publics renforcent leur arsenal contre une concurrence jugée déloyale envers les acteurs autorisés. Pour les opérateurs légaux, cette décision pourrait contribuer à rétablir une équité dans la régulation du marché.

Pour la première fois, les actions administratives de l'ANJ trouvent un prolongement judiciaire. Cette évolution ouvre la voie à des sanctions potentiellement lourdes à l'encontre de ceux qui cherchent à contourner le cadre légal fixé par le régulateur et les autorités françaises. Un tournant majeur dans la lutte contre les casinos en ligne illégaux, qui pourrait redéfinir la portée de la régulation du jeu en ligne en France.